DE L'USAGE DU PROVERBE DANS L'ACTIVITE ARGUMENTATIVE AU MOZAMBIQUE : REGARDS SUR DES FORMES ET CONDITIONS DE REUSSITE DANS LE CADRE D'UNE THEORIE DES TECHNIQUES DE L'ARGUMENTATION

CHAUQUE Marcelino
Laboratoire DIPRALANG, université Paul Valéry – Montpellier 3, France
marcelinochauque@yahoo.fr

Résumé : Nous postulons que les positionnements identitaires au Mozambique déterminent le type d'apport proverbial dans l'argumentation en contexte plurilingue. Nous verrons que le choix de l'intégration du proverbe dans l'argumentation est liée à un certaine conception de la critique (plus indirecte) jugée par l'emploi des modalisateurs ou des marques de la première personne dans le discours. Enfin, nous jugeons de l'insertion du proverbe dans la structure argumentative et son adaptation à l'auditoire qui implique, entre autres, le phénomène de l'alternance codique.

Mots-clés : proverbe, argumentation, structure, identité, autorité, critique, alternance codique.

Les arguments caractérisés par la présence de proverbes, formules et autres maximes s'inscrivent dans le cadre de l'argument de l'autorité qui consiste à faire appel à des présupposés communs. Ils supposent l'existence d'une communauté de pensée et d'action et créent un effet de communauté (Breton, 1996 : 54). L'opinion ainsi exprimée se trouve renforcée par des lieux communs de la qualité, par les valeurs communes qui fondent les normes sociales. L'opinion prendra sa vraisemblance et sa force de conviction d'être congruente avec la conjugaison de ces valeurs qui instaurent une hiérarchie du préférable à l'aune de laquelle on évaluera les opinions et les comportements. La présente étude s'appuie ainsi sur les travaux de Philippe Breton concernant notamment les normes de l'argumentation dans l'espace public. Les mécanismes de l'adhésion argumentative, observés sous l'angle du social, visent la recherche d'un accord préalable dans l'auditoire, puis sur l'usage d'un raisonnement argumentatif (autorité, cadrage, analogie ou valeurs).

Les énoncés proverbiaux se caractérisent par la mise en scène d'énoncés antérieurs, un aspect de la polyphonie : « Quand on énonce un proverbe, on donne en effet son énoncé comme garanti par une autre instance, "la sagesse des nations", que l'on met en scène dans sa parole et dont on participe indirectement en tant que membre de la communauté linguistique » (Maingueneau, 1996 : 64). Nous développons l'idée selon laquelle les modèles sociaux et culturels ont une influence sur la qualité de l'énonciation et en particulier sur le type d'apport proverbial. Plus généralement, il s'agit du statut de la source en ce qui concerne le choix de l'intégration du proverbe dans l'argumentation. Dans une autre perspective, il s'agit de l'esprit critique en ce qui concerne l'emploi des modalisateurs ou des marques de la première personne.

Dans une optique comparative, nous dirions que l'évolution historique, social et culturelle de la société française s'est accompagné d'un processus d'individualisation amenant un changement de la place et du statut des sujets. L'esprit critique a progressivement évolué vers une nouvelle conscience (accrue) des droits et des devoirs du sujet envers la collectivité. Au Mozambique, l'individu cherche encore à avoir un droit de regard et d'expression plus libres

dans la société. Il s'agit là de deux situations différentes voire opposées qui ne sont pas sans conséquences sur les traits de présence du locuteur dans son discours ou, à l'envers, sur la façon dont le locuteur traite les voix de l'autre dans son discours. Dans les textes français, nous avions ainsi trouvé plus de traces de position du locuteur qui n'expriment pas une incertitude (du type *certainement, évidemment, sans aucun doute, il est certain, je soutiens*…) ou de traits de présence introducteurs d'opinion (*je pense, à mon avis, en ce qui me concerne)* relativement aux textes mozambicains. Une faible expression du degré d'adhésion des locuteurs mozambicains à leur discours nous a donné l'idée d'effectuer une étude sur l'emploi du proverbe à la fois en tant que discours d'autrui et discours d'autorité (nous revenons encore au statut de la parole d'autrui). Cette étude nous permettra d'appuyer notre hypothèse sur l'influence d'un certain contexte socioculturel sur le traitement de l'énonciation et plus particulièrement de la polyphonie. Nous essayerons aussi de voir dans quelles conditions le proverbe peut faire partie d'un modèle spécifique de l'argumentation.

Le recours au proverbe dans les stratégies argumentatives poserait dans un premier temps la question de son acceptabilité au sein de l'environnement discursif et de la nature de l'argumentation. Les proverbes constituent un type d'argument caractérisé par le recours à l'opinion commune. Ainsi, contrairement au Mozambique, le proverbe est moins utilisé en France où même s'il est admis, il l'est faiblement car considéré comme un lieu trop commun, dégradé.

Connaître les usages d'un proverbe, sa signification, nous apparaît comme un préalable à son insertion dans l'argumentation. Mais, ensuite, qu'est-ce qui déterminerait la réussite d'un tel emploi dans la structure discursive ? Pour cette étude, et après une première lecture du corpus mozambicain, nous nous sommes penchés sur deux aspects que nous avons jugés comme relevant, d'une part, des techniques de structuration de l'argumentation et, d'autre part, de l'adaptation à l'auditoire, il s'agit : (1) du choix de la disposition du proverbe dans la structure argumentative ; de cette disposition dépendrait un certain effet sur l'auditoire et donc sur le résultat de l'argumentation; (2) du choix du proverbe en fonction de l'auditoire (on ne saurait ignorer les références ou l'attachement à une certaine sagesse populaire de l'auditeur – connaître les mots de la "tribu"). Par ailleurs, nous verrons comment les parémies participent à l'expression des positionnements identitaires en amont de l'activité argumentative dans les conditions d'interculturalité et mettrons l'accent sur son caractère phatique. Il s'agit d'observer ici, par exemple, le phénomène de l'alternance codique qui traduit l'expression identitaire ou phatique accompagnant le proverbe.

Notre objectif, en faisant ce détour, est d'entrevoir certaines caractéristiques du corpus de discours politiques mozambicains actuels ainsi que le rôle et la place du proverbe dans les interventions recueillies.

Références bibliographiques

ANSCOMBRE, J. C. (1994), Proverbe et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative, Langue française, 102, 95-107.

BRETON, P. (1996), *L'argumentation dans la communication*, Collection *Repères*, Paris : La Découverte.

CHAUQUE, M. (2005), Implications d'un héritage traditionnel et colonial dans les interventions argumentatives au Mozambique, in *Héritage culturel, élaborations identitaires et langage*, Université Montpellier 3 : Traverses n°7, 143-168.

EID, J. (1983), *Afrique : contes, légendes, proverbes,* P., CPIP.

MAINGUENEAU, D. (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris : Seuil.

MAINGUENEAU, D. et GRESILLON, A. (1984), Polyphonie, proverbe, détournement, *Langages* n°73, 112-125.

MICHAUX, C. (1996), *Proverbe et jugement individuel : deux incompatibles?,* Projet ARC ("Typologie textuelle et théorie de la signification"), Rapport de recherches n° 4, Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.
PAULHAN, J. (1993), *L'expérience du proverbe*, éd. L'Echoppe.
PERELMAN, C. et OLBRECHTS-TYTECA, L. (1970), *Traité de l'argumentation. La nouvelle Rhétorique*, Bruxelles : Éd. de l'Univ. de Bruxelles.
HELLER, M. (1995), Le concept de "situation", les pratiques langagières et les rapports interethniques, in *Des savoir-faire communicationnels*, Véronique D. et Vion R. (éditeurs), Université de Provence.
REBOUL, A. et MOESCHLER, J. (1989), *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours,* Paris : Armand Colin.
RODEGEM, F. (1984), La parole proverbiale, in Suard F. et G. Buridant (éds.), *Richesse du proverbe. Typologie et fonctions II*, Presses Universitaires de Lille, 121-129.
SCHAPIRA C. (1997), *La maxime et le discours d'autorité*, Paris : Sedes.
SCHAPIRA, C. (2000), Proverbe, proverbialisation et déproverbialisation, *Langages,* 139, Larousse.